

RESEAU COCAGNE

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

2 Grand Rue
25220 CHALEZEULE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Ce rapport comprend 16 pages

In Extenso audit

In Extenso Audit

25 rue de la Milletière
BP 87457
37074 Tours Cedex 2

Tél. 02 47 87 48 00
Fax 02 47 87 48 10
tours@inextenso.fr
www.inextenso.fr

81 boulevard Stalingrad
BP 81284
69608 Villeurbanne Cedex

Tél. 04 72 43 37 27
Fax 04 72 43 37 87
www.inextenso.fr

Réseau Cocagne

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

2 Grand Rue
25220 CHALEZEULE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Réseau Cocagne, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la correcte application du principe de séparation des exercices, notamment au niveau des produits d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

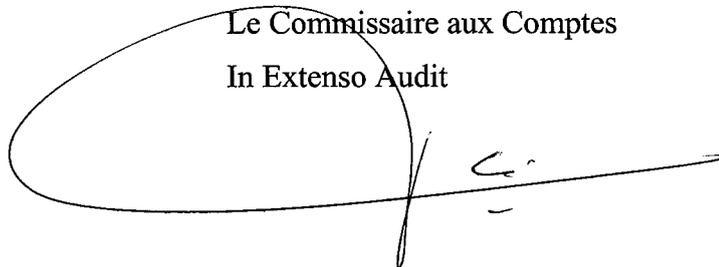
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la trésorière mis à la disposition des membres, sur la situation financière et les comptes annuels.

Tours, le 14 mars 2011

Le Commissaire aux Comptes

In Extenso Audit

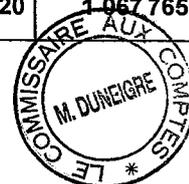
A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. DUNEIGRE', written over the printed name.

Représenté par Michel DUNEIGRE

COMPTES ANNUELS

Bilan
Compte de résultat
Annexe

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311209
Immobilisations incorporelles	86 904,93	36 904,89	50 000,04	53 331,90
Concessions, brevets, droits simil	86 904,93	36 904,89	50 000,04	53 331,90
Immobilisations corporelles	101 095,72	65 027,40	36 068,32	31 160,87
Autres immob. corporelles	101 095,72	65 027,40	36 068,32	31 160,87
Immobilisations financières	8 989,50	4 000,00	4 989,50	4 989,50
Autres participations	5 113,25	4 000,00	1 113,25	1 113,25
Autres titres immobilisés	76,25		76,25	76,25
Autres immob. financières	3 800,00		3 800,00	3 800,00
TOTAL II	196 990,15	105 932,29	91 057,86	89 482,27
Stocks et en-cours	15 795,57		15 795,57	18 494,00
Marchandises	15 795,57		15 795,57	18 494,00
Avances & acomptes versés/com.	16 999,90		16 999,90	12 100,00
Avances & acomptes versés/com.	16 999,90		16 999,90	12 100,00
Créances	1 257 294,27	10 224,00	1 247 070,27	902 977,25
Clients et comptes rattachés	188 359,93	10 224,00	178 135,93	155 206,72
Autres créances	1 068 934,34		1 068 934,34	747 770,53
Capital souscrit appelé non versé				
Divers	80 911,77		80 911,77	42 670,13
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	80 911,77		80 911,77	42 670,13
Charges constatées d'avance	5 380,83		5 380,83	2 041,69
Charges constatées d'avance	5 380,83		5 380,83	2 041,69
TOTAL III	1 376 382,34	10 224,00	1 366 158,34	978 283,07
TOTAL GENERAL (I à VI)	1 573 372,49	116 156,29	1 457 216,20	1 067 765,34



Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311209
Fonds propres				
Fonds asso sans droit de reprise				
Réserves			169 884,33	150 482,55
Autres réserves			169 884,33	150 482,55
Report à nouveau			-4 103,60	-4 103,60
Report à nouveau			-4 103,60	-4 103,60
Résultat de l'exercice			-23 563,37	19 401,78
Résultat de l'exercice			-23 563,37	19 401,78
Subventions d'investissement			70 000,09	7 710,24
Subventions d'investissement			70 000,09	7 710,24
TOTAL (I) Fonds associatif			212 217,45	173 490,97
TOTAL (II)				
Provisions pour risques			7 180,00	
Provisions pour risques			7 180,00	
TOTAL (III)			7 180,00	
Fonds dédiés			15 796,83	
Fonds dédiés/subventions			15 796,83	
TOTAL (IV)			15 796,83	
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			851 938,26	481 014,90
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			851 938,26	481 014,90
Emprunts et dettes financ. divers[*]			441,50	
Emprunts et dettes financ. divers			441,50	
Dettes fourniss. & cptes rattachés			143 968,54	122 882,78
Dettes fourniss. & cptes rattachés			143 968,54	122 882,78
Dettes fiscales et sociales			180 354,07	220 856,74
Dettes fiscales et sociales			180 354,07	220 856,74
Autres dettes			25 319,55	14 519,95
Autres dettes			25 319,55	14 519,95
Produits constatés d'avance			20 000,00	55 000,00
Produits constatés d'avance			20 000,00	55 000,00
TOTAL (V)			1 222 021,90	894 274,37
Ecart de conversion passif (VI)				



RESEAU COCAGNE

Bilan passif

N° Siret 42505321200014

2 Grande Rue

NAF (APE) 913E

25220 CHALEZEULE

Document fin d'exercice

N° Identifiant

Période du 01/01/10

au 31/12/10

Tenue de compte : EURO

Sage 100 Comptabilité 16.01

Date de tirage 07/03/11

à 10:15:37

Page :

3

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311209
Ecart de conversion passif TOTAL GENERAL (I à VI)			1 457 216,20	1 067 765,34



Détail des postes			Au 311210	Au 311209
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Montant net Chiffre d'affaires (A)			199 307,35	109 627,22
Ventes de marchandises			5 178,36	6 003,12
Production vendue (B&S)			194 128,99	103 624,10
Autres produits d'exploitation (B)			1 468 684,21	1 201 623,08
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 211 140,00	1 001 032,00
Reprise /prov. & transferts charge			35 994,75	33 593,28
Autres produits			221 549,46	166 997,80
TOTAL (A+B)			1 667 991,56	1 311 250,30
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes parts résultat/op. comm.				
PRODUITS FINANCIERS (III)			101,04	26,34
De participations			101,04	26,34
D'autres valeurs mobil. & créances				
Autres intérêts et produits assim.				
Reprise/provis. & transf. charges				
Différ. positives de change				
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.				
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)			10 682,24	118 302,42
Sur opérations de gestion			2 972,09	52 805,01
Sur opér. de capital, cess. actifs				
Sur opér. de capital, subv. d'inv.			7 710,15	7 943,00
Autres opér. de capital				0,26
Reprises/prov. & transf. de charges				57 554,15
Solde débiteur			23 563,37	
Perte			23 563,37	
TOTAL GENERAL (PRODUITS)			1 702 338,21	1 429 579,06



1 Faits majeurs de l'exercice et méthodes**1.1 Evénements principaux de l'exercice**

Aucun fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

1.2 Principes et méthodes comptables**Conventions comptables**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendances des exercices,
- Permanences des méthodes.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement de CRC du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

2 Informations relatives au bilan**2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles. Mouvements principaux**

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montant
Matériel Bureau et Informatique	10 139.79
Mobilier	4 652.44
Total	14 791.63

2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles. Amortissements pour dépréciation

Les modes et taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 2 ans
Installations générale immobilisations corporelles	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans



2.3 Immobilisations

Immobilisations	Valeur brut début exercice	Acquisi- tions	Cessions	Virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissements					
Frais de recherche et développement					
Concessions et droits similaires	86 904				86 904
Droit au bail					
Immobilisation incorporelle en cours					0
Total 1	86 904			0	86 904
Autres immobilisations incorporelles					
Total 2					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Matériel et outillage					
Autres immobilisations corporelles	90 613	14 792	4 309		101 096
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Total 3	90 613	14 792	4 309		101 096
Immobilisations financières					
Participations	5 113				5 113
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	76				76
Prêts et autres immobilisations financières	3 800				3 800
Total 4	8 989				8 989
Total (1 + 2 + 3 + 4)	186 506	14 792	4 309		196 990



2.4 Amortissements et provisions sur immobilisations

Immobilisations	Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissements				
Frais de recherche et développement				
Concessions et droits similaires	33 573	3 332		36 905
Droit au bail				
Total 1	33 573	3 332		36 905
Autres immobilisations incorporelles				
Total 2	0	0	0	0
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	59 452	7 079	1 504	65 027
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total 3	59 452	7 079	1 504	65 027
Immobilisations financières				
Participations	4 000			4 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total 4	4 000			4 000
Total (1 + 2 + 3+4)	97 025	10 411	1 504	105 932

2.6 Provisions

Tableau des provisions

	Début exercice	Dotations	Reprise	Fin d'exercice
Provisions pour risques et charges		7 180		7 180
Provisions amortissements dérogatoires				
Provisions pour créances douteuses	4 890.00	5 334		10 224



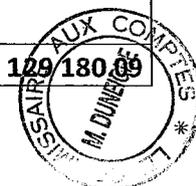
2.7 Fonds dédiés au 31 décembre 2010

Fonds dédiés	Valeur début d'exercice	Engagements réalisés	Report des ressources	Valeur fin d'exercice
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
GDCS : opération de mise à disposition des paniers à prix minorés			15 797	15 797
Total 1			15 797	15 797
Fonds dédiés sur dons manuels affectés				
Total 2				
Fonds dédiés sur legs et donations affectés				
Total 3				
Total (1 + 2 + 3)			15 797	15 797

3 Etat des créances et dettes

	Montant Brut	Échéances	
		Échéances jusqu'à 1 an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif circulant			
Avance et acomptes versés sur commandes	16 999.90	16 999.90	
Créances usagers	188 359.93	188 359.93	
Autres créances	1 068 934.34	1 068 934.34	
Charges constatées d'avances	5 380.83	5 380.83	
Total	1 279 674.90	1 279 674.90	

	Montant Brut	Échéances	
		Échéances jusqu'à 1 an	Échéances à plus d'un an
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	851 938.26	722 758.17	129 180.09
Emprunts et dettes financières divers	441.50	441.50	
Autres dettes			
Avances et acomptes reçus sur commande			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	143 968.54	143 968.54	
Dettes sociales et fiscales	180 354.07	180 354.07	
Autres dettes	25 319.55	25 319.55	
Produits constatés d'avances	20 000.00	20 000.00	
Total	1 222 021.92	1 092 841.83	129 180.09



4 Engagements hors bilan

4.1 Engagements reçus

► Convention de partenariat avec la Société Financière de la NEF

Cette convention a pour objet de développer les moyens nécessaires à l'action des deux parties par la promotion d'un compte épargne dédié.

Les comptes à termes dits « comptes épargne insertion » ouverts par les épargnants sont identifiés dans les livres de comptes de la NEF.

Le « Compte épargne insertion » est un compte de dépôt à terme d'un montant minimum de 304,90 € ouvert pour une durée minimale de deux ans. Les intérêts sont calculés chaque année à la date anniversaire du dépôt.

Le taux de ces dépôts est fixé selon la grille applicable aux comptes à terme de la NEF.

A l'ouverture d'un compte à terme « Compte épargne Insertion », l'épargnant décide de faire don de tout ou partie de l'intérêt qui lui est dû au partenaire (du Compte épargne Insertion) de son choix.

► Convention de partenariat avec le Crédit Coopératif

Cette convention a pour objet de préciser les modalités de collaboration entre le Réseau Cocagne et le Crédit Coopératif à compter du 1 mai 2009 en vue de mettre en place et promouvoir des livrets Agir Cocagne.

A l'ouverture d'un livret Agir Cocagne, l'épargnant décide de faire don de 50 % de l'intérêt qui lui est dû au Réseau Cocagne.

► Convention avec la Région Rhône Alpes

Cette convention, notifiée le 22 janvier 2010, porte sur les années 2009 et 2010.

Chaque année, la Région Rhône Alpes détermine le montant de la subvention accordée au Réseau Cocagne pour un montant maximum de 50 000 €.

La subvention accordée au titre de l'année 2010 était de 50 000 €.

► Convention triennale avec la Caisse des dépôts

Cette convention, signée le 15 février 2008 porte sur les exercices 2008, 2009 et 2010. Chaque année, la Caisse des Dépôts détermine par une convention d'application le montant de la subvention accordée au Réseau Cocagne, soit :

Année 2008 : 82 000 €

Année 2009 : 95 000 €

Année 2010 : 80 000 €

► Convention de partenariat avec la CCMSA

Cette convention, notifiée le 13 juillet 2010 porte sur les exercices 2010, 2011 et 2012. Chaque année, la CCMSA détermine le montant de la subvention accordée au Réseau Cocagne, soit :

Année 2010 : 34 000 €



► **Convention pluriannuelle d'objectifs avec la DGCS**

Cette convention porte sur les exercices 2009, 2010 et 2011.

Les montants prévus à la convention sont les suivants :

Année 2009 : 50 000 €

Année 2010 : 90 000 €

Année 2011 : 50 000 € (montant prévisionnel)

► **Convention pluriannuelle avec le Fonds Social Européen**

Cette convention, notifiée le 1^{er} décembre 2009, porte sur les exercices 2009, 2010 et 2011.

Un avenant à cette convention a été notifié le 15 novembre 2010 :

Année 2009 : 379 000 €

Année 2010 : 550 000 €

Année 2011 : 550 000 €

► **Convention pluriannuelle avec GrDF (Gaz Réseau Distribution France)**

Cette convention porte sur les exercices 2009 et 2010 pour un montant total de 75 000 €.

GrDF a affecté 50 000 € à l'exercice 2009 et 25 000 € à l'exercice 2010.

Autres Subventions faisant l'objet d'une convention annuelle

DGEFP : 60 000 €

DGCS (ex DIESES) : 20 000 €

FONJEP : 14 640 €

Fondation Agir Pour l'Emploi : 45 000 €

Société Botanic : 15 000 €

Fondation MACIF : 20 000 €

Fondation Jean-Marie Bruneau : 10 000 €

Fondation Lemarchand pour l'Equilibre entre les Hommes et la Terre : 30 000 €

Fondation Société Générale pour la Solidarité : 60 000 € (dont 20 000€ de subventions d'investissement)

Fondation Porticus : 5 000€

CAPS : 10 000€

Immochan : 20 000€

Région Alsace : 15 000€

DIRRECTE Haut Rhin : 5 000€

Conseil général du Haut Rhin : 2 000€

ARSIE : 12 500€

Caritas France : 80 000€ (dont 50 000€ de subventions d'investissement)

Le montant relatif aux subventions d'exploitation s'élève à 1 211 140 €.

4.2 Engagements donnés

L'association Réseau Cocagne a effectué des opérations de Dailly.

Le montant au 31 décembre 2010 est de 591 300 €.

Ce montant est pris en compte dans les états financiers au 31 décembre 2010.



5 Effectifs salariés au 31/12/2010 en nombre de personnes

	Hommes	femmes	Total
Employés	1	5	5
Cadres	8	4	12
Total	9	8	17

6 Respect des conditions de l'agrément « Entreprise Solidaire »

Par un arrêté en date 27 juin 2010, le Préfet du Doubs a renouvelé pour 5 ans l'agrément du Réseau Cocagne en qualité d'Entreprise Solidaire.

